

PROCES-VERBAL N°17 DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2023 à 20H

Convocation en date du : 30 juin 2023

Présidence : Madame Béatrice PRITZY

Lieu : Petite salle – Chapelle d 'Huin

Membres en exercice : 14

Secrétaire de séance : Laurie Maugain

Présents: Béatrice PRITZY, Jean-Michel GUIGNARD, Cédric BRAGARD, Bruno DECOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Pascal GARNIER, Philippe GROS, Robert GUYOT, David LETONDAL , Laurie MAUGAIN
Mikaël NICOLAS, Christophe REGNIER.

Absents excusés : Marie-Odile GARNIER et Maxime GIRARD.

12 membres présents à la réunion : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV n° 16 du Conseil Municipal du 31 mai 2023
- Avenant n°2 au contrat de fortage du 19 juillet 2012 pour exploitation de la carrière
- Point sur les travaux :
 - Conduite eau & Traversée du village
 - Rue des Tilleuls
- Bois et travaux sylvicoles
- Questions diverses

Validation du procès-verbal n° 16 du 31 mai 2023 : à l'unanimité.

NB : dans la rédaction du PV n° 16, il a été omis l'évocation du manque de visibilité quant aux futurs tarifs d'extraction à appliquer pour les deux décennies à venir.

1. Avenant n°2 au contrat de fortage du 19 juillet 2012 pour exploitation de la carrière

Dans le but de préparer son dossier de prolongation de la carrière, la S.A.S. RMG représentée par son directeur , Romain THEVENARD, sollicite la commune pour signer un nouvel avenant lié au contrat de fortage de 2012. Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée du contrat de fortage du 19 juillet 2012 et de son avenant n° 1 de janvier 2022. Le contrat de fortage liant les parties est prolongé jusqu'en mai 2028 afin de poursuivre l'exploitation de la carrière, sous réserve d'obtenir les autorisations administratives requises. Toutes les modalités de calcul des redevances resteront celles établies dans le contrat de fortage de 2012. Sa durée d'application est liée à celle de l'autorisation d'exploiter en date du 21 mai 2008 pour une durée de 15 ans.

Le présent avenant prend effet au 1^{er} juillet 2023.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal valide à l'unanimité l'avenant n° 2 lié au contrat de fortage du 19 juillet 2012.

2. Point sur les travaux :

- **Réseau d'eau potable Grande Rue** : Les travaux sont terminés et le paiement total des factures est effectué. Devis initial : 289.862,00 € HT soit 347.834,40 € TTC,
+ révision de prix : 6.857,86 € TTC + SOPRECO : 2.397,00 € TTC
Montant total des travaux pour conduite eau : 354.692,26 €
Subvention départementale attendue : 74.721,00 €
Maitrise d'ouvrage (cabinet JDBE) : 10.344,58 €.

- **Traversée du village** : Les travaux touchent à leur fin. L'aménagement des espaces verts se fera à l'automne 2023. Une réunion de chantier est prévue jeudi 13 juillet.

Devis initial : 979.940,50 € HT, soit 1.175 928,60 € TTC
Paiements effectués à ce jour : 664.938,57 €
Subventions attendues : 320.000,00 €.

- **Rue des Tilleuls** : comme convenu en octobre 2020, GN Promotion prend en charge une partie de la réfection de la rue des Tilleuls, détériorée suite aux travaux menés au Lotissement des Prés. La part de réfection des enrobés pour ENEDIS était de 60 m², facturée par l'entreprise Mesnier pour un montant de 2160 € TTC ; travaux payés par ENEDIS mais non réalisés à ce jour, par l'entreprise qui n'existe plus. Reste à la charge pour la commune, une partie de la rue des Tilleuls et le carrefour avec la rue des Prés, soit 17.785,20 € TTC.
- Devis demandé à RMG pour un chantier de point à temps afin de remettre en état les rues et chemins les plus abîmés.

3. Bois et travaux sylvicoles

- La parcelle 31 sera exploitée deuxième quinzaine d'août ;
- Réception des chablis avec la scierie Regnaud vendredi 7 juillet pour environ 375 m³ ;
- Nouveau contrat de bûcheronnage : les soumissions sont reçues jusqu'au 1^{er} août à l'ONF.

4. Questions diverses

- Mardi 11 juillet : Suite aux fissures constatées ces derniers mois sur les murs de l'école, une entreprise mandatée par la CCA va venir forer autour de la classe 3.
- 75 élèves inscrits à l'école pour la rentrée 2023 ; à ce jour, 13 inscriptions pour le périscolaire.
- Noémie Blanco, en charge du PLUi à la CCA 800 a donné sa démission ; pour l'instant, son poste n'est pas pourvu.
- La commission « Eau » est conviée à une réunion, Lundi 10 juillet en mairie de Levier pour la restitution des phases 1 et 2 du Schéma d'eau potable mené par l'entreprise Naldéo, mandaté par la CCA 800.
- Les vitraux de l'église sont toujours en phase de restauration, leur retour pourrait se faire automne 2023.
- Mardi 15 août : fête du village. Messe à 10 heures 30 à l'église suivie d'un vin d'honneur offert par la commune. Concours de pétanque organisé par La Boule Chapelaine l'après-midi.
- L'employé communal a fait part au conseil municipal de sa demande de mutation pour le Service Territorial & Aménagements à Pontarlier. La commune est en recherche d'un nouvel employé pour lui succéder.

La séance est levée à 22 heures 10.

La secrétaire,

Laurie MAUGAIN.



Le Maire,

Béatrice PRITZY.